
Annexe III

RÉSUMÉ DE LA CONTRIBUTION DE LA PLATEFORME MULTIPARTITE SUR LES ODD
AU DOCUMENT DE RÉFLEXION «VERS UNE EUROPE DURABLE À L'HORIZON 2030»



L'Europe sur la voie d'un avenir durable

RÉSUMÉ DE LA CONTRIBUTION DE LA PLATEFORME PLURIPARTITE SUR LES ODD AU DOCUMENT DE RÉFLEXION «VERS UNE EUROPE DURABLE À L'HORIZON 2030»



Membres de la plateforme: Birdlife; BusinessEurope; Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE); COFACE Families Europe; Comité européen des régions; CONCORD Europe; COPA-COGECA; CSR Europe; EUROCITIES; Confédération européenne des syndicats (CES); Comité économique et social européen (CESE) ENEL; Alliance européenne de santé publique (EPHA); École de commerce ESADE; Comité syndical européen de l'éducation (CSEE); Association européenne de l'université; Bureau européen de l'environnement (BEE); Forum européen de la jeunesse (YFJ); Conseil international de reporting intégré (International Integrated Reporting Council - IIRC); FoodDrinkEurope; Bureau de plaidoyer pour le commerce équitable (Fair Trade Advocacy Office - FTAO); Plateforme sociale; SDG Watch Europe; Transparency International; Unilever; Fonds mondial pour la protection de la nature (WWF); Mme Vandinika Shukla; M. Christian Thimann; M. Wiebe Draijer; M. Janez Potocnik

Observateurs de la plateforme: Conseils consultatifs européens sur l'environnement et le développement durable (EEAC); Banque européenne d'investissement (BEI); Réseau européen du développement durable (ESDN); Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); Nations unies; Banque mondiale

MARTIN HARPER
Birdlife



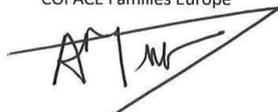
MARKUS BEYRER
BusinessEurope



FREDERIC VALLIER
Council of European Municipalities and Regions



ANNEMIE DRIESKENS
COFACE Families Europe



ARNOLDAS ABRAMAVICIUS
European Committee of the Regions



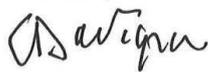
JOHANNES TRIMMEL
CONCORD Europe



LIISA PIETOLA
COPA-COGECA



ETIENNE DAVIGNON
CSR Europe



SILVIA GANZERLA
EUROCITIES



LIINA CARR
European Trade Union Confederation



BRENDA KING
European Economic and Social Committee



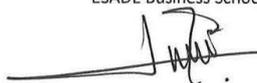
FRANCESCO STARACE
ENEL



SASCHA MARSCHANG
European Public Health Alliance



EVA JANE-LLOPIS
ESADE Business School



SUSAN FLOCKEN
European Trade Union Committee for Education



MICHAEL GAEBEL
European University Association



JEREMY WATES
European Environmental Bureau



DEJAN BOJANIC
European Youth Forum



RICHART HOWITT
International Integrated Reporting Council



JANA HAINSWORTH
Social platform



LEIDA RIJNHOUT
SDG Watch Europe



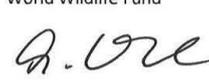
CARL DOLAN
Transparency International



PAUL POLMAN
Unilever



DR. ANDREA KOHL
World Wildlife Fund



MELLA FREWEN
FoodDrinkEurope



SERGI CORBALAN
Fair Trade Advocacy Office



VANDINIKA SHUKLA
Member acting in personal capacity



CHRISTIAN THIMANN
Member acting in personal capacity



WIEBE DRAIJER
Member acting in personal capacity



JANEZ POTOCNIK
Member acting in personal capacity



Résumé

L'EUROPE SUR LA VOIE D'UN AVENIR DURABLE

Contribution de la plateforme multipartite sur les ODD au document de réflexion «Vers une Europe durable à l'horizon 2030», octobre 2018

La plateforme multipartite chargée de la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans l'Union européenne – la «plateforme multipartite sur les ODD de l'UE» – a été créée en mai 2017 pour soutenir et conseiller la Commission européenne et toutes les parties prenantes associées à la mise en œuvre des ODD au niveau de l'UE.

Nous appuyant sur des valeurs communes fortes, nous avons œuvré avec assiduité, en tant que représentants du secteur public, de la société civile et du secteur privé, à la formulation de recommandations mûrement réfléchies sur la manière de transformer les objectifs de développement durable en solutions pratiques pour le bien-être de nos générations présentes et futures dans l'UE et au-delà. Nos recommandations visent à inspirer et à guider le document de réflexion de la Commission intitulé «Vers une Europe durable à l'horizon 2030».

Compte tenu du programme ambitieux et de la nature universelle et indivisible des objectifs de développement durable, il n'y a pas de recette unique à recommander. Pour réaliser ces objectifs, il convient de procéder à un examen approfondi, de recenser les domaines dans lesquels des changements sont nécessaires et d'élaborer des politiques cohérentes produisant des bénéfices durables en matière sociale, économique, de gouvernance et d'environnement, en reconnaissant les interactions entre les différents objectifs fixés et en agissant sur elles. Nos recommandations fournissent une contribution ambitieuse et consensuelle à la réalisation de cet objectif.

Nous recommandons que l'UE élabore et mette en œuvre une stratégie globale, visionnaire et porteuse de transformations, pour une Europe durable à l'horizon 2030, qui orientera l'ensemble des politiques et des programmes de l'UE. Pour être efficace, une telle stratégie devrait inclure des objectifs à la fois intermédiaires et à long terme et définir une vision d'une Europe durable allant au-delà du programme à l'horizon 2030.

Lors de la mise en œuvre du programme à l'horizon 2030, la Commission européenne et toutes les autres parties prenantes doivent respecter un certain nombre de principes fondamentaux, tenir les engagements pris dans le cadre d'accords internationaux, s'engager à transformer notre modèle social et économique, établir des priorités et garantir des actions rapides en faveur des plus pauvres et des plus marginalisés de la société («ne laisser personne de côté»), reconnaître les frontières planétaires, respecter les droits de l'homme et l'état de droit, et garantir une approche cohérente du développement durable.

Nous formulons également un certain nombre de recommandations transversales. Nous recommandons à l'UE de réinventer son système de gouvernance afin de garantir une approche cohérente du développement durable. Le président de la Commission, assisté d'une équipe de projet spécialement constituée pour l'épauler, serait chargé du programme à l'horizon 2030 et devrait assurer une coordination effective et faire rapport sur sa mise en œuvre à l'occasion du discours annuel sur l'état de l'Union européenne. Il faut aussi que les régions, les villes, les citoyens, les communautés, les entreprises et la société civile dans toute sa diversité agissent afin de mettre en œuvre les ODD et l'accord de Paris. L'UE devrait plaider en faveur d'une approche territoriale de la mise en œuvre des ODD et prévoir un dialogue bilatéral qui permettrait d'associer aux stratégies européenne et nationales les autorités régionales et locales ainsi que la société civile et les organisations professionnelles dans le cadre d'une approche de la gouvernance à plusieurs niveaux et impliquant les différentes parties prenantes. Nous proposons également d'évaluer le bien-fondé de cette plateforme - sa composition et sa mission - et d'examiner la manière dont elle pourra contribuer au mieux à notre proposition en faveur d'une stratégie inclusive, participative et transparente pour une Europe durable à l'horizon 2030. Enfin, des efforts supplémentaires devraient être déployés pour garantir la cohérence du développement durable, en ce sens que toutes les politiques de l'UE devraient contribuer au développement durable à l'intérieur ou en dehors de l'Europe.

Nous formulons également des recommandations spécifiques sur la manière de renforcer les outils existants de l'UE. Le programme pour une meilleure réglementation pourrait devenir plus performant si l'on intègre pleinement les objectifs et les principes de développement durable dans le processus d'élaboration des politiques. Les responsables politiques de l'UE devraient mieux utiliser et continuer à améliorer les lignes directrices concernant l'analyse d'impact afin de placer le développement durable au centre des préoccupations. Il convient de mettre en place un cycle de coordination pour une Europe durable, prévoyant des plans d'action de l'UE en faveur du développement durable, ainsi que des rapports et des recommandations des États membres et de la Commission européenne sur le développement durable. Le processus du Semestre européen devrait s'inspirer de la stratégie pour une Europe durable à l'horizon 2030 et comporter un contrôle de la durabilité. Les finances publiques de l'UE, et notamment le cadre financier pluriannuel, devraient avoir un caractère véritablement durable et la définition des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance devrait être intégrée dans les règlements financiers. Il convient d'entreprendre des réformes budgétaires durables au niveau des États membres, de prendre des mesures à l'égard de l'évasion fiscale des entreprises et du dumping fiscal, et de mettre pleinement en œuvre le programme d'action d'Addis-Abeba. Pour éclairer les futurs décideurs, l'UE devrait continuer à élaborer un cadre intégré et participatif de suivi, d'obligation de rendre des comptes et d'évaluation, et notamment un ensemble complet d'indicateurs ODD de l'UE et une analyse qualitative.

Nous formulons également des recommandations sectorielles spécifiques. La durabilité doit se refléter d'une manière cohérente dans l'ensemble des politiques et initiatives de l'UE. Toutefois, pour les besoins du présent document, nous avons recensé cinq domaines d'action de l'UE jouant un rôle essentiel dans la réalisation des ODD:

(1) Il convient de continuer à promouvoir, à encourager et à réglementer *la consommation et la production durables*, tout en accordant une attention particulière aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Il nous faut également prendre des mesures juridiques, stratégiques et de financement appelées à donner une impulsion à cette transition. Il convient de réduire l'empreinte de l'UE, d'établir une convention de gestion des ressources et d'élaborer des indicateurs basés sur la consommation. La durabilité doit faire partie intégrante de la stratégie industrielle européenne à l'horizon 2030;

(2) L'UE devrait investir dans la recherche et l'innovation, les personnes et les talents humains, l'employabilité et l'inclusion sociale. Le socle européen des droits sociaux devrait être pleinement mis en œuvre. Il convient de promouvoir l'économie sociale et solidaire, d'augmenter les investissements dans la santé et le bien-être et de faire de la durabilité une science interdisciplinaire. Il faut aussi garantir une éducation de qualité, donner la priorité à l'aide aux enfants et aux jeunes et instaurer un cadre réglementaire afin de garantir des voies sûres aux demandeurs d'asile et aux migrants, tout en renforçant la politique d'intégration et d'inclusion;

(3) politique climatique et énergétique. L'UE devrait aligner ses objectifs en matière de climat et d'énergie sur l'objectif fixé de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5° C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en renforçant la résilience. Il convient de renoncer progressivement aux combustibles fossiles, d'augmenter les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies propres et de promouvoir le recours à des solutions fondées sur la nature. La congestion du trafic devrait diminuer et il faut promouvoir des infrastructures durables et des plans de mobilité globaux. L'UE devrait également aider les pays en développement en matière d'adaptation et de résilience au changement climatique;

(4) alimentation, agriculture et affectation des sols, y compris la politique agricole commune. L'UE devrait veiller à ce que tous les investissements de l'UE dans l'agriculture soient alignés sur le traité de l'UE afin de garantir un niveau élevé de protection de la santé humaine, la sécurité alimentaire, ainsi que la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement. L'aide publique au revenu devrait soutenir la production alimentaire et la fourniture de biens publics et de services écosystémiques, tout en garantissant un niveau de vie équitable à la population agricole et en permettant la transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires durables. Il convient de donner la priorité aux investissements et à la recherche dans les pratiques respectueuses de l'environnement et économiquement viables, et de rendre durables les chaînes de valeur mondiales;

(5) la politique de cohésion est un instrument essentiel d'investissement de l'UE pour soutenir la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Elle devrait renforcer la transposition des objectifs au niveau local en soutenant directement les autorités infranationales, soutenir le programme urbain pour l'UE, promouvoir

davantage les objectifs sociaux et mieux encourager les investissements dans des infrastructures plus vertes et plus durables, notamment dans les zones rurales.

Compte tenu de l'urgence de la situation, nous encourageons vivement la Commission à donner suite, dans les plus brefs délais et en temps utile, à nos recommandations, de manière à ce que l'Europe puisse pleinement et rapidement saisir les possibilités qu'offre le développement durable à nos sociétés. La mise en œuvre de nos exigences nécessitera une approche inclusive et participative et nous nous engageons pleinement à apporter notre aide. Notre objectif ultime est que le développement durable devienne une composante permanente de l'élaboration des politiques européennes.

La version complète de la contribution de la plateforme multipartite sur les ODD au document de réflexion «Vers une Europe durable à l'horizon 2030» est disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/sdg_multi-stakeholder_platform_input_to_reflection_paper_sustainable_europe2.pdf

A series of 25 horizontal dashed lines spanning the width of the page, providing a template for handwriting practice.





© Union européenne, 2019

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

